

Aux parents d'élèves de 5è/4è et 3è

Madame, Monsieur,

Compte-tenu du voyage à la montagne des 6^e, vous trouverez ci-joint, l'emploi du temps de votre enfant pour la semaine du 29/01 au 02/02/2018 avec des modifications, initiées par les professeurs restant sur l'établissement.

Nous avons, au maximum et compte-tenu de nos moyens, minimisé l'impact du départ en tant qu'accompagnateurs de 4 professeurs sur 17 au total en tenant compte que, 6 professeurs sur 17 sont en service partagé sur 2, voire 3 autres établissements.

De ce fait, la classe de 5eA est libérée, et de façon exceptionnelle, le vendredi 02/02/18 à partir de 13h30.

Nota:

Toujours soucieux de la réussite de nos élèves, nous avons en concertation, réfléchi sur le départ prématuré de l'établissement des élèves en fin de journée, sur les deux dernières heures, en cas de perturbation des emplois du temps.

<u>A compter de ce jour</u>, les élèves n'auront plus, sauf de façon marginale et exceptionnelle, la possibilité de quitter de façon prématurée l'établissement en vous appelant.

Ils seront accueillis en vie scolaire sur des temps de Devoirs Faits ou de permanence.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Principal
C. ENJALRIC